

Sujet : [INTERNET] Enquête publique DDRE Eure, Voise et Roguenette

De : > Jean-Luc Babey (par Internet) <j

Date : 07/10/2019 23:37

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr, mairie.maintenon@orange.fr

Messieurs

Je vous fais part de ma préoccupation et de mes vœux concernant le cours de l'Eure à Maintenon.

Les niveaux de l'Eure, du bras du Moulin et de la Marolle sont particulièrement bas depuis que le vannage du moulin de Robefoin a été détruit. (premier ouvrage en aval de Maintenon, sur l'Eure, près de Rocfoin).

Il en résulte plusieurs conséquences :

- l'aspect des cours d'eau en est sensiblement dégradé,
- le bras du Moulin le long de la rue du Moulin n'est plus qu'un égout
- la navigation n'est plus possible même en kayak

Il est bien noté en page 54 du PPRE :

Le club de Canoë-Kayak de Chartres Métropole Canoë Kayak (CMCK) profite également du parcours de l'Eure sur le territoire, de Ver-Lès-Chartres jusqu'à Maintenon.

Cette navigation y est encore possible parce qu'il subsiste des ouvrages, moulins, vannage du château pour maintenir un niveau suffisant. En aval du vannage du château, elle n'est plus possible.

A l'heure où l'on vante la continuité des voies vertes, où l'on envisage la création d'un parc de loisirs sur l'île aux cygnes (voir PLU) et l'aménagement d'une voie verte entre la rue du Moulin et le bras du Moulin, ne serait-il pas souhaitable de recréer un ouvrage sur le site de l'ancien Moulin de Robefoin pour maintenir un minimum de niveau, avec une échelle à poissons et un passage pour les canoës et les kayaks ?

Il faut noter que ce moulin est en amont de la confluence entre la Voise et l'Eure et entrerait bien dans le domaine couvert par ce PPRE :

L'Eure du confluent du ruisseau d'Houdouenne au confluent de la Voise : FRHR243

Espérant voir la situation actuelle évoluer, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

--

Jean-Luc Babey
37, rue du Maréchal Maunoury
28130 Maintenon

